

OUVERTURE DE POSTE

1011-SM-009 à 1011-SM-012

CLASSE D'EMPLOI : OUVRIÈRE OU OUVRIER D'ENTRETIEN, CLASSE II

DÉBUT D'EMPLOI : Selon le poste

TAUX : 16,14 \$

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste en l'exécution de travaux d'entretien ménager, physique et préventif des terrains des piscines, des bâtiments et des équipements, et de travaux de réparation mineure. Il comporte également la manutention et le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel. Elle travaille généralement selon les directives ou sous la surveillance d'une ouvrière ou d'un ouvrier d'entretien, classe I, d'une ou d'un concierge, d'une ou d'un contremaître ou de personnel de soutien manuel qualifié.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne salariée de cette classe d'emplois effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement.

Au titre de la propreté des lieux, elle exerce généralement l'ensemble des tâches suivantes : balayer, laver, nettoyer et cirer s'il y a lieu, les murs, les plafonds et les planchers des divers locaux, y compris des salles de toilette et des salles d'équipements sportifs; tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, elle ramasse et dispose des rebuts et lave les vitres et les stores vénitiens; à l'extérieur, elle tond le gazon, ramasse et dispose des feuilles mortes et enlève la neige des toitures, des entrées, des trottoirs et des aires de jeux.

Au titre de l'entretien physique et préventif, elle remplace les ampoules et les fusibles; elle alimente ou voit à l'alimentation et au fonctionnement des feux des appareils de chauffage; elle enlève, pose et range les doubles fenêtres; l'hiver, elle sable les trottoirs; elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure.

Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes telles que : le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles des écumoirs, des tamis intercepteurs et des autres équipements; elle vérifie régulièrement les tremplins et peut également soumettre l'eau aux essais du pH et du chlore résiduel libre et ajouter les produits chimiques nécessaires pour obtenir la qualité d'eau requise.

À l'occasion, elle peut seconder du personnel de soutien qualifié en manipulant les objets lourds et les matériaux, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et fournissant les outils requis.

Dans l'accomplissement de ses fonctions, elle peut également dresser et démonter des échafaudages, déplacer du mobilier, manutentionner, transporter et entreposer des marchandises et des matériaux, opérer de l'équipement requis tels que : monte-charge, cireuse, chasse-neige domestique.

Elle peut agir comme personne de service dans un garage.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

Aucune qualification spécifique n'est requise.

Connaissances pratiques

De manière à permettre à la commission scolaire de satisfaire ses obligations, notamment en matière de santé et sécurité au travail et à s'assurer que le candidat a un niveau de maîtrise suffisant du français écrit, celui-ci devra démontrer au besoin, qu'il possède les connaissances minimales à ce niveau.

Exigences particulières

- Faire preuve d'autonomie dans son travail;
- avoir des habiletés pour le travail en équipe;
- avoir des connaissances minimales en lecture et en écriture.

Note :

Aucune

Les personnes candidates seront soumises à des tests de sélection (examens écrits et/ou logiciels outils usuels, comité de sélection) pour déterminer s'ils répondent aux exigences générales et particulières du poste. La réussite de ces examens est une condition pour l'obtention du poste.

Les personnes intéressées à poser leur candidature à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre de service sur le formulaire de mise en candidature RH-E-0405-DO-05, ainsi que leur curriculum vitae au soussigné, **au plus tard le 2011-01-20 à 16 heures.**

Il est de la responsabilité de l'employé(e) de s'assurer que son dossier personnel est complet.

La Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles dispose d'un programme d'accès à l'égalité en emploi qui encourage les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les handicapés, à poser leur candidature. Les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part. Seules les personnes dont les candidatures auront été retenues seront contactées.